



Communiqué de presse

Paris, le 17 mars 2020

« Nous ne laisserons aucune entreprise au bord de la route » assure Pierre Goguet

Suite aux annonces du Président de la République hier soir et du Ministre de l'Economie et des Finances ce matin, le Président de CCI France, Pierre Goguet, salue un plan massif de soutien aux entreprises qu'il était impérieux de mettre en place pour faire face à l'impact économique du coronavirus – covid 19.

« La décision de créer un fonds de solidarité nationale pour aider les petites entreprises, les micro-entrepreneurs et les indépendants, afin d'aller plus loin que les reports de charges qui pourraient s'avérer insuffisants dans cette situation, était une demande forte du réseau des chambres de commerce et d'industrie. Je me félicite de cette décision. Il est en effet très important qu'outre les salariés couverts par l'activité partielle les entrepreneurs puissent être massivement soutenus. » indique Pierre Goguet.

Le montant total des aides directes (45 milliards d'euros) paraît à la hauteur du défi auquel notre économie est confrontée.

Parallèlement à ce plan massif, le réseau des chambres de commerce et d'industrie est pleinement mobilisé auprès des 3 millions d'entreprises qu'il représente par :

- la mise en place dans tous les territoires, de cellules d'accompagnement des entreprises (lignes téléphoniques et mails uniques dans chaque CCI). Chaque entreprise pourra bénéficier des conseils des CCI et être orientée vers les bons services et les bons formulaires pour bénéficier des aides ;
- le maintien d'une activité minimale dématérialisée pour l'accomplissement des formalités administratives considérées comme essentielles ;
- l'évaluation au quotidien de l'impact du coronavirus sur l'activité économique ;
- la diffusion régulière de l'information et des consignes sanitaires aux entreprises.

« Nous ne laisserons aucune entreprise seule sur le bord de la route », conclut Pierre Goguet.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)